

Nous avons examiné le lot de terre et ses dépendances, désigné comme la propriété de Jane Mathews, veuve de feu Alexander Bissett, située à Lachine et contenant 23,820 pieds. Après beaucoup de difficultés nous avons décidé de lui accorder comme compensation pour ses terrains et ses constructions une somme de sept mille sept cent cinquante piastres, divisées comme suit :

16,000 pieds sur le chemin de front à 22 centins le pied..	\$3,520 00
7,820 pieds du même lot en arrière à 10 centins le pied..	782 00
Maison de pierre.....	2,248 00
Remises à bois dans la cour.....	200 00
Bâtiments en bois sur le côté du canal.....	1,000 00
	<hr/>
	\$7,750 00

Nous avons aussi examiné le terrain désigné comme la propriété de Thomas McLaughlin, contenant deux mille sept cent vingt-deux pieds, et avons fait l'estimation de ce que coûterait le déplacement d'une étable et de remises construites sur ce lot. Nous avons décidé de lui accorder la somme de six cents quatre-vingt-quatorze piastres comme compensation pour son terrain et le déplacement de son étable et de ses remises.

Cette somme se divise ainsi :

2,722 pieds de terre à 20 centins le pied.....	\$544 40
Déplacement de l'étable et des remises.....	150 00
	<hr/>
	\$694 40

M. McLaughlin désire avoir un passage de 40 pieds, depuis le grand chemin jus qu'en arrière de sa maison, sur le terrain que l'on est sur le point d'acquérir de lui. Nous recommandons aussi de faire le paiement à Madame Bissett et que ses terrains nous soient cédés aussitôt que possible.

Nous recommandons aussi que le paiement soit fait à M. McLaughlin, et que ses terrains soient cédés, pourvu qu'on lui permette d'entrer dans ses bâtiments sur le terrain qu'on veut acheter de lui jusqu'à une distance de 40 pieds de la voie publique. Si l'on objecte à cet arrangement, il faudra nous donner des instructions pour que nous prenions des arrangements avec lui pour augmenter le prix du terrain qu'on lui enlève. Dans quelques jours nous ferons un autre rapport sur les autres terrains qu'ils faut acheter à Lachine.

Le tout respectueusement soumis,

Vos obéissants serviteurs,

W. DARLING,
N. VALOIS.

F. BRAUN, écr.

MONTRÉAL, 22 mars 1876.

MONSIEUR.—Le six du courant nous vous avons fait rapport des arrangements faits avec Jane Mathews, veuve de feu Alexander Bissett, et Thomas McLaughlin pour leur terrain et dépendances situés à Lachine. Depuis cette époque nous avons arrêté avec Mary Enright, veuve de feu John Connors, et après avoir examiné leur terrain et ses dépendances situés à Lachine, que la somme de cinq mille quatre cent quarante piastres lui serait payée comme compensation pour son terrain, ses dépendances, et pour la perte qu'elle va éprouver en étant dépossédée de la place d'affaires qu'elle occupait depuis longtemps. Voici comment se divise cette somme :—

8,760 pieds de terrains à 25 centins le pied.....	\$2,190
Bâtiments, comprenant maison, salle de danse et remise....	2,250
Perte de la place d'affaires et de son commerce.....	1,000
	<hr/>
	\$5,440

No
demand
son terr
offert e

No
demand
et que c
certain
chacun.

No
il deman
gouverne
estimons

Nou
vant act
prix qui

Nou
des arran
être ach
estimatic
bâtiment
pu en ven
que les p
aideront
au resto.

F. BRAUN

MON
l'agrandi
envoyé à
rappeler
passé en

P. S.

Au secrét.